SMIRTOM DU VEXIN

BON DE COMMANDE DE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! 00

Le SMIRTOM du Vexín s'engage dans la réduction des déchets.

Le compostage des fermentescibles (épluchures de fruits & légumes, tontes, feuilles mortes...) est un des leviers pour atteindre cet objectif.

Soyez éco-acteur et commandez votre composteur.

La Région Ile-de-France et le SMIRTOM du Vexin vous accompagnent dans cette démarche en finançant chacun un tiers de votre équipement.

Le projet compostage individuel du SMIRTOM du Vexin est soutenu par la Région Ile-de-France dans le cadre du Budget Participatif Ecologique et Solidaire

<u>Cadre à remplir par l'habitant :</u>	Justificatif de domicile de moins de s	3 mois à joindre au bon de commande		
NOM :	Prénom :			
Adresse :				
Code Postal :	COMMUNE :			
Numéro de téléphone : / Date de naissance : / / /				
Adresse mail :@				
□ Commande d'un composteur gran accompagné d'un bioseau et d'un	n aérateur Coût restant pour l'habitant : 24 € nd modèle (environ 600 litres)	Commande limitée à 1 composteur par foyer Le dépôt du bon de commande en mairie vous engage: une fois la commande transmise au SMIRTOM du Vexin, celle-ci ne pourra plus être annulée Le règlement du composteur s'effectuera via le Trésor Public		
Je m'engage à :		(facture envoyée par mail, paiement sur internet ou par courrier)		
✓ Réserver l'utilisation du composteur à mon habitation, située sur le territoire du SMIRTOM du Vexin				
✓ Suivre les indications du guide du	compostage			
✓ Répondre à toutes les questions qui pourront m'être posées concernant le composteur et à son utilisation				
Fait à	Signature			
le				
Cadre à remplir par la Mairie :				
Commande de composteur réceptionnée en mairie le :				



Bon de commande à transmettre au SMIRTOM du Vexin par mail à l'adresse : smirtom@smirtomduvexin.net



ENVIRONNEMENT - - -

Pour la fourniture du matériel de compostage, SMIRTOM du Vexin a signé un contrat de 2 ans avec l'Association EMERAUDE ID:

Reclassement Professionnel des Travailleurs Handicapés

Fabrication française

Bois issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées



<u>Étape 1 :</u> Je commande

ÉTHIQUE

Je remplis mon formulaire et je le dépose à la mairie de mon domicile

Je n'oublie pas de joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Le nombre de composteur est límité à 1 par foyer

Vous recevrez la facture par mail (ou par courrier)

Le paiement s'effectuera via le Trésor Public (sur internet ou par courrier)



Étape 2: La mairie transmet mon formulaire

La mairie transmet mon formulaire au SMIRTOM du Vexin par mail : <u>smirtom@smirtomduvexin.net</u> Ma commande est définitive

Attention: seule les commandes transmises via les mairies seront prises en compte



Étape 3: Le SMIRTOM du Vexin livre mon équipement en mairie

Mon composteur accompagné d'un bioseau et d'un aérateur sera livré en mairie



Étape 4 : Agíssez et compostez!

Besoin d'aide?

- > Contactez nos ambassadeurs du trí au 01 34 66 18 40
- > Des formations collectives seront planifiées en fonction des demandes

Livraison
des 1^{ers} composteurs
courant février 2022,
par ordre de réception des
commandes

Quelle taille de composteur choisir?

À titre indicatif, si vous optez pour un composteur, un volume de 300 litres est largement suffisant pour un terrain inférieur à 300 m² et pour une famille de 4 personnes.

	Composteur 300 litres	Composteur 600 litres
Dimensions	71,5 cm x 71,5 cm	97,5 cm x 97,5 cm
(données à	hauteur : 75 cm	hauteur : 75 cm
titre indicatif)	poids : 20 kg	poids : 27 kg

Quels déchets peuvent être compostés ?

Déchets de cuisine

Épluchures





Fruits & légumes abîmés

Coquilles d'œufs



Filtres, marc de café, sachets de thé



Déchets de jardin

Tontes







Branchages réduits en morceaux, paille, écorces...

Autres déchets

Essuie-tout, mouchoirs, petits cartons...



Lors de la livraison, votre composteur sera accompagné d'un guide pour vous accompagner dans votre démarche

